

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 05/11/2024

Membres AS Présents :

Pierre COGNET (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Arthur MELNITCHENKO (Secrétaire général de l'AS ISAE-SUPAERO)
Julie SALLÉ (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Thomas PAUNER (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Rose DESMONT (Communication interne de l'AS ISAE-SUPAERO)
Abel CABANE (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Adrien DAURIAC (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Thomas PERROT (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Titouan TARRADE (Responsable des événements de l'AS ISAE-SUPAERO)
Mathias GENIN (Responsable développement durable)

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif (cf. plus bas pour le détail et les explications).

AUTEUR	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Badminton	Budget matériel	Demande acceptée
Equitation	Budget formation	Demande repoussée
Dodge ball	Création de club	Demande acceptée
Parachutisme		Demande acceptée
Basket	Budget matériel	Demande partiellement acceptée
Athlétisme	Remboursement du marathon de Toulouse	Demande acceptée
Surf	Budget formation	Demande acceptée

Surf	Budget matériel	Demande acceptée
-------------	-----------------	------------------

Compte rendu détaillé du CA:

Badminton - Stanislas Vallade

Récapitulatif de la demande :

La formation d'une équipe compétition et l'augmentation du nombre de personnes venant aux entraînements a entraîné une hausse des besoins en volants. Le club fait ainsi au CA la demande d'acheter deux boîtes de volants en plastique (2 x 12€) et deux boîtes de volants en plumes (2x 19€) soit une demande de 62€ pour pouvoir finir l'année.

Discussion et décision du CA :

Cette demande étant nécessaire au bon fonctionnement du club, le CA décide d'accorder 62€ de budget matériel au club badminton.

Décision votée à 7 voix sur 7 (deux abstentions).

Equitation - Julie Sallé

Récapitulatif de la demande:

Le club fait la demande au CA de rembourser à hauteur de $\frac{2}{3}$ les licences FFE nécessaires pour la pratique des cours d'équitations.

Discussion et décision du CA:

Compte tenu du budget restant à l'AS, cette demande fait sens. Cependant le CA considère qu'il est plus approprié de reporter cette décision au CA de décembre destiné à atteindre l'équilibre budgétaire.

Le CA prend donc la décision de reporter ce vote à décembre.

Décision votée à 8 voix sur 8

Dodgeball - Augustin Desnos

Récapitulatif de la demande :

Augustin Desnos vient adresser au CA une demande de création de club Dodgeball. Ce sport très ludique a beaucoup de succès à l'international et serait donc susceptible d'obtenir un grand succès auprès des masters.

Le demande actuelle (sondage facebook) laisse penser qu'il sera possible d'avoir deux terrains lors des entraînements, ce qui implique d'avoir un créneau au grand gymnase.

Pour pouvoir fonctionner correctement un tel club aurait besoin d'une vingtaine de balles (100€ les 10 balles), 10 balles étant le minimum pour pouvoir fonctionner correctement.

Discussion et décision du CA:

Le CA se montre enthousiaste à la création d'un tel club, notamment en regard de l'inclusion des masters que cela pourrait générer.

Augustin Desnos étant membre d'un club de Dodgeball dans Toulouse, celui-ci peut se faire prêter des balles le temps d'une période d'essai. Si cette période d'essai s'avère concluante, le CA s'engage à acheter un pack de 10 balles au club Dodge.

Décision votée à 9 voix sur 9.

Parachutisme - Théo Rico

Récapitulatif de la demande:

Le club Parachutisme vient faire la demande d'augmenter les plafonds des deux membres suivants : Antoine Coulmy (à hauteur de 650€) et Sigrid De Los Santos (à hauteur de 600€)

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte la demande pour les mêmes raisons que lors des précédents CA, à savoir qu'il reste du budget au club Parachutisme et que les personnes en question sont investies dans le club.

Le CA vote donc pour l'augmentation des plafonds demandée.

Décision votée 8/8

Basket - Matteo Beer

Récapitulatif de la demande :

Le club Basket vient adresser une demande de budget matériel au CA :

- 4 ballons de basket pour remplacer ceux qui sont usés : 2 x BG4050 T7 et 2 x BG4550 T7 (prix total de 284€)
- Une échelle de motricité (25€). Le budget pour cette échelle avait déjà été octroyé en janvier mais a finalement été utilisé dans un achat de ballons qui était plus urgent.
- 8 grands plots (25,6€)
- Des bombes à froid, plusieurs bombes à froid ayant été utilisées récemment, il est nécessaire de renouveler le stock.

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte d'accorder le budget nécessaire à l'achat des ballons car ceux-ci sont indispensables au fonctionnement du club. En revanche le CA préfère repousser l'achat de l'échelle de motricité et des grands plots au CA matériel qui se tiendra en décembre car ces achats ne sont pas vital au bon fonctionnement du club.

Pour ce qui est des bombes à froid, l'AS vient tout juste d'effectuer un achat qui sera redonné aux clubs.

Décision votée à 9 voix sur 9.

Athlétisme - Claire Cornu

Récapitulatif de la demande

Suite aux discussions qui avaient eu lieu durant l'année scolaire 2023 - 2024, le club Athlétisme passe en CA pour fixer avec le bureau des sports le taux de remboursement des dossards du marathon, semi-marathon et 10km de Toulouse, sachant qu'il y aura au final 39 adhérents au départ de la course.

Le club propose que le remboursement des dossards se fasse proportionnellement au prix de la course.

Discussion et décision du CA:

Le CA propose de fixer le taux de remboursement des inscriptions à 50% comme pour toutes les compétitions hors FFSU, ce qui reviendrait à un budget de 806,5€.

Le CA vote pour le remboursement des inscriptions à 50% des inscriptions.

Décision votée à 6 voix sur 8 (deux abstentions).

Surf - Maëlys Leclerc

Récapitulatif de la demande:

Le club Surf vient adresser au CA demande de budget formation ainsi qu'une demande de budget matériel :

Demande de budget formation :

Étant arrivé au bout de son budget formation le club Surf fait la demande d'une rallonge de budget formation de 200€ pour pouvoir continuer de louer des planches de surf jusqu'à la fin de l'année.

Demande de budget matériel :

Pour pouvoir surfer en hiver, il est indispensable d'avoir des chaussons. Or le club ne possède actuellement que 3 paires (jusqu'à présent la plupart des membres surfant l'hiver possédaient les leurs). Le club fait donc la demande d'acheter 5 paires supplémentaires pour pouvoir équiper tous ses membres et couvrir toutes les pointures. Le prix d'une paire de chaussons étant de 45€, et compte tenu des 13,6€ de budget matériel restant, le club Surf fait la demande d'une rallonge de budget de 212€

Discussion et décision du CA :

Le CA trouve cohérent de permettre au club de poursuivre son activité jusqu'à la fin de l'année, d'autant plus que le budget restant à l'association le permet.

Le CA vote donc pour octroyer une rallonge de 200€ de budget formation au club Surf.

Décision votée à 6 voix sur 7 (une abstention)

Le CA se montre également favorable à l'achat de chaussons pour permettre au club de

poursuivre son activité en hiver. Cet achat étant précisément destiné à servir l'hiver, celui-ci ne peut attendre les CA matériels de Décembre. Le CA accorde donc le budget demandé pour l'achat de 5 paires de chaussons.

Décision votée à 6 voix sur 7 (une abstention)